



Spécial Formation de moniteurs Avril 2008

Avec l'arrivée du printemps, ce numéro spécial de l'Expresso est consacré à la formation des moniteurs de voile.

Nouveauté 2008 : Parution du guide du formateur

Ce guide vise à accompagner les formateurs dans la mise en œuvre des formations au monitorat fédéral de voile et au CQP* d'Assistant moniteur de voile. Il rappelle les grands principes de formation, donne des conseils méthodologiques et des exemples pour l'organisation des formations et l'évaluation des futurs moniteurs. Des annexes numériques proposent des outils d'animation des formations. En vente auprès du département Développement.

* Certificat de qualification professionnelle



Le livret de certification/formation du moniteur

A l'occasion de réunions dans les ligues, nous avons constaté que certains clubs ne connaissaient pas toujours les **nouveaux outils** utilisés pour la formation des moniteurs. Si tous les clubs ne sont pas des centres de formation fédéraux, il nous semble cependant important que l'ensemble des acteurs ait connaissance des outils utilisés et de leurs contenus. A ce titre, le livret de certification du monitorat fédéral de Voile a été renouvelé en 2007 pour tenir compte de la nouvelle démarche d'enseignement et pour s'adapter à terme au cadre administratif du futur CQP d'assistant moniteur de Voile. Ce document de 24 pages est maintenant délivré à tous les stagiaires moniteurs quand ils entrent en formation. Il présente :

- le détail des **contenus des 6 UCC** de formation
- le rappel des **pré requis** à l'entrée en formation
- un **encart central détachable** contenant : attestation provisoire en attente de la délivrance du diplôme, les UCT complémentaires de chef d'escadre et de chef de bord hauturier.

Ce livret disponible auprès de votre ligue régionale.



Stages nationaux des responsables de formation

3 sessions de formations d'une durée de 4 jours sont programmées cette année.

Du 28 avril au 1er mai à l'ENVSQ Quiberon

Du 23 au 26 septembre à l'ENVSQ Quiberon

Du 14 au 17 octobre au CREPS D'Antibes

Ces regroupements s'adressent aux formateurs de formateurs. Les candidats sont proposés par les ligues. Ces stages répondent à l'obligation de recyclage imposée à tous les formateurs tous les 4 ans. Attention, le nombre de places est limité. L'encadrement des stages est assuré par Ph. Delhaye et JM Hervieu, professeurs à l'ENVSQ.

Contact et bulletin d'inscription : Michèle Nakagiri

Faire connaître le bon usage des documents fournis aux pratiquants

Le livret de certification Niveaux/Expériences : Un seul document de référence pour délivrer un niveau, attester de l'expérience et des compétences. Un outil au service des activités organisées par le club :

- **Organiser les pratiques au sein du club**
- **Impliquer les jeunes dans le club**
- **Accéder aux formations fédérales**



Une responsabilité pour le moniteur, qui s'engage sur les prérogatives confiées aux pratiquants. **Aux niveaux 1 et 2**, les compétences certifiées rappellent la présence nécessaire d'un encadrement. **Au niveau 3**, déjà, le pratiquant peut naviguer seul, même si le périmètre doit rester surveillé. Il est capable, dans un périmètre surveillé, d'évaluer les difficultés de la navigation à venir. **Les niveaux 4 et 5** confèrent aux pratiquants une autonomie leur permettant par exemple de partir seul ou en groupe dans des périmètres qu'ils choisissent. Ils le font en respectant un certain nombre de règles et notamment les limites imposées par les catégories de conception des supports de navigation. **La validation des niveaux 4 et 5 ne peut être réalisée que par des moniteurs titulaires d'un diplôme d'Etat, ou des formateurs habilités par la ligue.**

Attester les expériences... lors des **stages** en école de voile, lors des **navigations en club** (loisirs ou compétition) attestées par le RTQ ou l'organisateur de la régata ; **en dehors du club** (sur justificatifs d'un organisme de location, d'une capitainerie, d'un skipper) pour être ensuite validées par un moniteur habilité du club.

La carte progression : Evaluer, attester des progrès
Un outil de dialogue avec le pratiquant, d'évaluation et d'autoévaluation

- **Animer des bilans**
- **Valider les acquis (non chronologiques) indépendamment du niveau certifié ou non**

La carte progression a plusieurs fonctions aux différents moments de l'activité :

- **Informers les pratiquants sur les étapes à franchir** au cours de leur apprentissage dans les trois domaines, technique, sécurité, sens marin et environnement,
- **Baliser la progression** au fil des séances,
- **Favoriser l'autoévaluation** de ses progrès,
- **Servir de support au dialogue** moniteur/pratiquant dans les phases de bilan,
- **Enregistrer les étapes validées à la fin d'une leçon ou d'un stage**, en particulier quand on ne peut certifier un niveau,
- **La validation des étapes n'est pas nécessairement chronologique.** Ainsi, certaines étapes d'un niveau supérieur peuvent être validées avant que le niveau précédent ne soit certifié.



Les indispensables de la formation des moniteurs

La fédération propose aux clubs 3 outils indispensables pour accompagner la formation des moniteurs : le manuel et le DVD « Enseigner la voile » et la mallette « kit péda du moniteur ». Ces outils, d'un format pratique et moderne, sont destinés aux formateurs et moniteurs. Ils présentent la démarche d'enseignement rénovée en abordant les différents thèmes de la nouvelle pédagogie. De l'accueil des pratiquants aux conseils liés à la sécurité en passant par l'animation des bilans. Exhaustifs et facile d'accès, ils ont pour vocation d'accompagner le moniteur lors de sa formation mais aussi de le suivre pendant sa carrière.



Agenda

Retrouver l'Expresso et toute l'actualité du département Développement sur Internet

<http://www.ffvoile.net/>

Pour recevoir toutes les informations de la FFVoile, veuillez à mettre à jour votre adresse E-mail grâce à la rubrique Espace club du site Internet.